

Accompagner l'autonomie dans le logement : vieillissement et handicap

Le vieillissement et les situations de handicap peuvent modifier les usages du logement et les besoins d'accompagnement des locataires. Cette formation permet de repérer les difficultés rencontrées, d'adapter la relation et de construire avec la personne des réponses favorisant son autonomie. Elle apporte des outils pour proposer des ajustements du quotidien et mobiliser les intervenants compétents.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Travailleurs sociaux, conseillers sociaux, professionnels de la proximité et chargés de clientèle accompagnant des locataires vieillissants ou en situation de handicap, notamment lors de visites à domicile.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports, analyses de photos, ateliers en binômes, mises en situation et visite simulée. Environ 50 % du temps est consacré aux exercices et à leurs débriefings. En distanciel, les activités se déroulent en sous-groupes sur Microsoft Teams avec restitutions collectives. Un questionnaire préparatoire permet de recueillir les profils, l'expérience et les attentes. Les situations fictives ou anonymisées sont transposables aux différents organismes représentés.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou

Objectifs pédagogiques

- Identifier les facteurs qui favorisent ou limitent l'autonomie dans le logement.
- Repérer les difficultés d'usage du logement dans les situations de vieillissement et de handicap.
- Adapter sa communication et sa posture aux besoins et aux capacités de la personne.
- Construire avec le locataire des objectifs et des ajustements adaptés à son quotidien.
- Identifier les relais et les situations nécessitant une évaluation spécialisée.
- Organiser le suivi et ajuster l'accompagnement à l'évolution des besoins.

Programme de la formation

1. Comprendre l'autonomie dans les situations de vieillissement et de handicap

- Distinguer vieillissement, handicap et perte d'autonomie sans présumer des capacités de la personne.
- Comprendre les conséquences possibles des difficultés motrices, sensorielles ou cognitives.
- Prendre en compte les effets de l'isolement et des changements d'habitudes.
- Identifier ce qui, dans le logement, facilite ou complique les activités quotidiennes.
- Les sept dimensions d'un habitat favorable à l'autonomie : sécurité, lisibilité, confort sensoriel, organisation, lien social, accessibilité et proximité des ressources.
- Situer le rôle du bailleur et distinguer observation, accompagnement social et intervention spécialisée.

Cas pratique : À partir de portraits fictifs de locataires, identifier les capacités, les difficultés et les informations à recueillir. Distinguer les faits observables des interprétations.

2. Lire le logement à partir des usages de la personne

- Observer les déplacements, les accès, l'éclairage, le rangement et les équipements.
- Repérer les obstacles, les zones de difficulté et les signaux faibles.
- Questionner les habitudes et les usages sans imposer une manière d'habiter.
- Prendre en compte les parties communes et l'environnement du logement.
- Utiliser une grille d'observation des usages du logement.
- Hiérarchiser les difficultés à partir des priorités de la personne.

Cas pratique : À partir de photos anonymisées ou fictives, compléter une grille d'observation, préparer les questions à poser au locataire et repérer les points nécessitant un examen complémentaire.

3. Adapter la communication et recueillir les attentes

d'un certificat de réalisation.

- Adapter le rythme des échanges, les formulations et les supports utilisés.
- Vérifier la compréhension et proposer des alternatives aux échanges écrits, téléphoniques ou numériques.
- S'adresser directement au locataire et reconnaître ses capacités de décision.
- Clarifier la place des proches et des aidants dans les échanges.
- Accueillir les réticences et les refus.
- Définir des objectifs concrets à partir des priorités exprimées par la personne.

Cas pratique : Simuler un entretien avec une personne rencontrant des difficultés sensorielles, puis avec un locataire dont les souhaits diffèrent de ceux de son proche. Reformuler les attentes et convenir d'une première action.

4. Renforcer l'autonomie et proposer des ajustements du quotidien

- S'appuyer sur les capacités, les habitudes et les ressources de la personne.
- Adapter l'accompagnement du savoir habiter aux difficultés rencontrées.
- Examiner les ajustements possibles dans l'organisation, l'accès aux objets, la circulation, l'éclairage, le repérage et l'usage des équipements.
- Construire des objectifs progressifs et réalistes avec le locataire.
- Distinguer un ajustement simple, une demande relevant du bailleur et une évaluation spécialisée.
- Ne pas promettre de solution avant l'examen de sa faisabilité.
- Respecter le rythme d'appropriation des changements.

Cas pratique : En binômes, créer une situation fictive de locataire en précisant ses capacités, ses difficultés, son cadre de vie et ses attentes. Préparer des propositions graduées pour la visite simulée.

5. Mettre en pratique l'accompagnement et mobiliser les relais

- Conduire une visite en articulant observation, écoute et recherche de solutions avec la personne.
- Formuler des constats factuels et identifier les limites de son intervention.
- Repérer les interlocuteurs à mobiliser : ergothérapeutes, CCAS, services sociaux, services autonomie, MDPH et intervenants à domicile.
- Coordonner les échanges entre les services du bailleur et les partenaires.
- Transmettre les informations nécessaires à l'accompagnement.
- Distinguer le suivi courant des situations nécessitant une alerte selon les procédures de l'organisme.

Cas pratique : Réaliser une visite simulée à partir des situations préparées en binômes. Utiliser la grille d'observation, échanger avec le locataire et proposer des actions et des relais. Débriefing collectif sur les constats, la posture et les propositions.

6. Organiser le suivi et ajuster l'accompagnement

- Formaliser les actions retenues, les interlocuteurs et les échéances.
- Vérifier que le locataire comprend les démarches et sait qui contacter.
- Suivre les demandes et les relais engagés.
- Recueillir le retour de la personne et réexaminer ses besoins.
- Identifier les points de vigilance et assurer la continuité de l'accompagnement.
- Définir trois actions à mettre en œuvre dans sa pratique professionnelle.

Cas pratique : Construire un plan de suivi après la visite simulée, puis l'ajuster à l'évolution des besoins ou à un retard d'intervention.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

MODALITÉS TARIFAIRES

Variable non renseignée

ACCESSIBILITÉS

Les besoins d'adaptation sont étudiés en amont. Référente handicap : Colette Boukris, 01 42 29 57 50, cboukris@habitat-social.com.